

Présentation de la Zone de Police



Direction : CDP Tubetti
Chargé de Dossier : 1^{er} CP Carpentier

Avril 2022

1

Sommaire

- Présentation de la zone de police
 - Implantations
 - Particularités de la zone de police
- Infrastructures
- Les communes et leurs élus
- Les partenaires et autorités externes
- Organigramme de la zone de police
 - Les départements et les fonctionnalités
- Le PZS 2020-2025 (Plan zonal de sécurité)
- Les projets futurs
- Questions ?

POUR TOUS, AVEC ÉQUITÉ

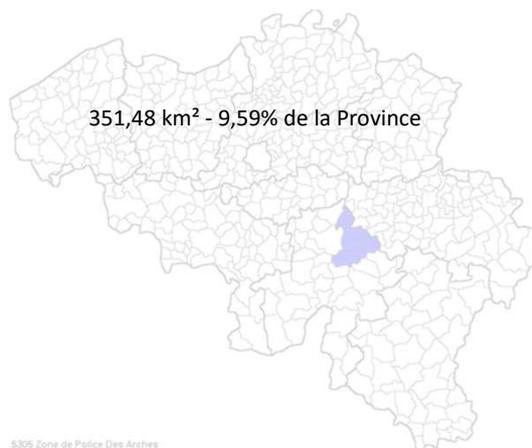
Police Locale
des Arches

2

1. La zone de police des Arches 5305

6 implantations

5300 Andenne, Commissariat central Avenue
Reine Elisabeth, 29
5300 Andenne, rue de la Papeterie, n° 1
5330 Assesse, rue des Fermers, 11A
5340 Gesves, Chaussée de Gramptinne, 110/A
5350 Ohey, rue de Ciney, 24
5380 Fernelmont, Avenue de la Rénovation, 31



Population au 01 janvier 2022 :

Andenne	: 27824 habitants
Assesse	: 7255 habitants
Fernelmont	: 8115 habitants
Gesves	: 7338 habitants
Ohey	: 5153 habitants

5305 Zone de Police Des Arches

Police Locale
des Arches

3

2. La zone de police des Arches 5305

Particularités de la Zone de police :

- Zone rurale
- Cœur urbain à Andenne
- Communes sportives et culturelles
- Zones d'activités économiques
- Prison à (5300) Seilles:
 - 420 détenus
 - Transferts réguliers + phénomènes judiciaires
- Voies de communication : Axes routiers : E411 – E42 mais aussi 12 nationales !
Axe fluvial : La Meuse
- Manifestations:
 - Carnaval des Ours
 - Fêtes de Wallonie
 - Brocantes (4 importantes → 2 sur Andenne + 1 sur Assesse + 1 sur Haillot)
 - Rallyes (Sprint Haillot, Condroz, Wallonie,...)
 - Courses cyclistes (TRW – TPN – GPW – Flèche Wallonne – autres)
 - Bals / soirées (SO principalement Proxy – Sécu – PolFed)
 - Autres épreuves sportives

Police Locale
des Arches

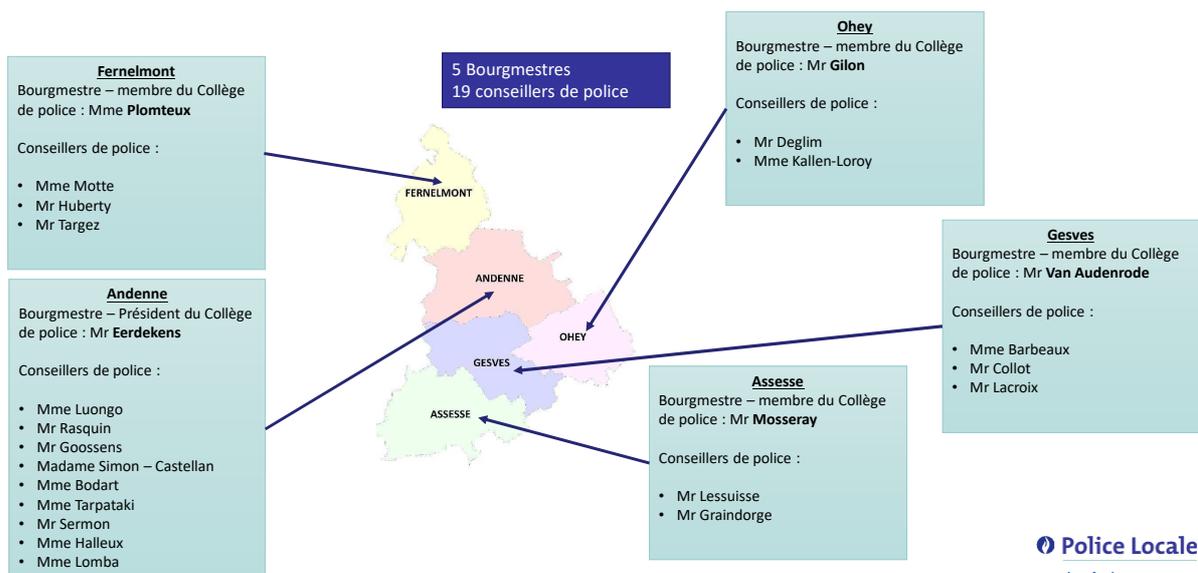
4

3. Les infrastructures de la zone de police



5

4. Les Communes et leurs élus au Collège et au Conseil de Police



6

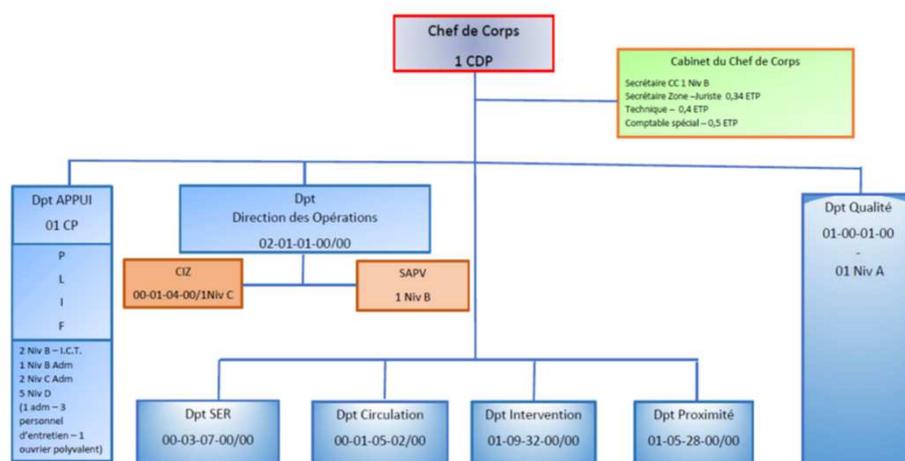
5. Partenaires externes

Partenaires et autorités :

- Gouverneur de la Province : Monsieur Denis Mathen
- Commissaire d'Arrondissement : Madame Marie Muselle
- Procureur du Roi de Namur : Monsieur Vincent Macq
- Autorités communales
- Officier de Liaison du Gouverneur : Monsieur Peter Huybrechts, 1^{er} Commissaire divisionnaire
- Directeur judiciaire : Monsieur Didier Verlaine, 1^{er} Commissaire divisionnaire
- Directeur coordinateur : Monsieur Michel Remacle, 1^{er} Commissaire divisionnaire
- Police de la navigation – Police des chemins de fer – Police de la route
- Administrations communales
- CPAS
- AWSR
- ...

7

6. Organigramme de la Zone de Police



Soit un total de : 107 OPS + 15 CaLog

8

6.1. Les 7 fonctionnalités réparties dans 7 départements et 2 services

Le nouvel organigramme approuvé lors du conseil de police du 23 février 2022 prévoit **7 départements**, à savoir :

1. Le département Appui et sa division ICT
2. Le département Direction des opérations
3. Le département SER (Service enquête et recherche)
4. Le département Circulation
5. Le département Intervention
6. Le département Proximité et sa division UrbEnArm
7. Le département Qualité

Et **2 services**, à savoir :

1. Le CIZ (carrefour d'informations zonales)
2. Le service d'assistance policière aux victimes (SAPV)

6.2. Nos 7 fonctionnalités de base

Base légale : PLP 10

Les différents départements, services et divisions ont été créés afin d'assurer les 7 fonctionnalités de base que sont :

1. Le travail de quartier (1 FTE/4000 Hab)
2. La fonction accueil
3. La fonction intervention
4. La fonction assistance policière aux victimes
5. La fonction enquête et recherche locale (7% de la capacité – 10 % au sein de la ZP)
6. La fonction maintien de l'ordre public
7. La fonction circulation



7. Département “Appui”

Le Département **Appui** et sa division **ICT** sont établis à 5300 Andenne, Rue de la Papeterie, n° 1

Ce département a e.a pour missions :

- La gestion du personnel
- La logistique
- Le contrôle interne
- Les finances
- La gestion du parc informatique



Formation



Police Locale
des Arches

11

8. Département “Direction des Opérations”

Le Département **Direction des opérations** est établi à 5300 Andenne, Avenue Reine Elisabeth, n° 29

Ce département a e.a pour missions de:

- Assurer la direction opérationnelle des services placés sous son autorité soit le CIZ et SAPV
- Assurer la direction opérationnelle au sein du Corps et lors des opérations d’envergure
- Collaborer harmonieusement avec les chefs de département et les partenaires externes
- Procéder aux analyses de risques opérationnelles et la gestion des évènements
- Préparer ou superviser les ordres d’opération et encadrer les missions opérationnelles sur le terrain
- Analyser journalièrement les fiches interventions et informations des dernières 24 heures et diffuser l’information
- Assurer le suivi des plans d’urgence



Police Locale
des Arches

12

9. Département “*SER (Service enquête et recherche)*”

Le Département **SER** est établi à 5300 Andenne, Avenue Reine Elisabeth, 29.

Ce département a e.a pour missions :

- L'exécution d'actes de recherche judiciaire et d'enquêtes judiciaires pour des faits qui sont attribués à la police locale conformément à la loi sur la fonction de police.



Le SER gère e.a des enquêtes :

- Nécessitant des aptitudes nécessaires pour exécuter les tâches judiciaires (Ex :auditions de longue haleine, analyse de matériel informatique saisi, ...)
- Dans des matières spécifiques ou de grande ampleur (Ex : *Homicides, atteintes aux personnes, vols, extorsions, trafics de stupéfiants, viols, jeunesse, faits de mœurs envers des enfants, VIF, Fraude ICT, etc...*)

10. Département “*Circulation*”

Le Département **Circulation** est établi à 5300 Andenne, rue de la Papeterie, 1.

Ce département a e.a pour missions :

- La mise en œuvre d'actions préventives et répressives en matière de sécurité routière
- La régulation de la circulation en cas de perturbations
- La formulation d'avis aux autorités concernant la mobilité et la sécurité routière



11. Département “Intervention”

Le Département **Intervention** est établi à 5300 Andenne, Avenue Reine Elisabeth et au poste de Fernelmont.

Ce département a notamment comme missions :

- D’apporter une réponse, de manière permanente 7j/7j et dans un délai approprié, à tout appel pour lequel une intervention policière est indispensable sur place (interventions urgentes).
- Donner la suite voulue, dans les meilleurs délais et si cela est nécessaire, aux demandes d’intervention non urgentes qui leur sont adressées.
- Participer à la fonction « accueil »



Police Locale
des Arches

15

11.1. Département “Intervention”

60 % du travail : Répondre aux appels du dispatching de l’arrondissement de NAMUR.

20 % du travail : Rédaction et encodage administratif, logistique

20 % du travail : Renforts Service d’ordre, Patrouilles préventives, appui aux autres départements

Statistiquement, nos services sont amenés à constater tous les faits judiciaires.

Les plus fréquents sont :

- Accidents de roulage
- Vols dans les habitations, vols à l’étalage – tous types de vols
- Violences intrafamiliales, coups et blessures
- Escroqueries par internet
- Faits de mœurs et impliquant des mineurs (en cause ou mineurs en danger)
- Différends de voisinage et conflits.



Police Locale
des Arches

16

12. Département "Proximité"

Le Département **Proximité** et sa division **UrbEnArm (Urbanisme, Environnement, Armes)** est composé de personnel affecté dans chaque commune de l'entité réparti dans les 4 postes de police et le commissariat central.

La fonction de **travail de quartier** est la pierre angulaire de la police orientée vers la communauté et a pour missions e.a de :

- Recueillir toutes les informations utiles concernant les particularités et les problèmes propres à un quartier
- La diffusion de l'information générale à la population et aux communautés locales
- Exercer un contrôle préventif qui concourt à créer un sentiment de sécurité
- Recevoir les plaintes ou doléances des habitants et y apporter, autant que possible, des solutions concrètes
- Détecter et résoudre des conflits naissants (fonction ombudsman).



Police Locale
des Arches

17

13. Département "Qualité"

Le Département « **qualité** » est établi à 5300 Andenne, rue de la Papeterie, 1 .

Il s'agit d'un nouveau département dont l'existence a été approuvée lors du conseil de police du 23 février 2022.

Il a pour missions de:

- Maîtriser les techniques du développement de la politique, de la gestion de projets et des groupes de travail
- Conseiller le Chef de corps, tant au niveau du fonctionnement policier / de la zone
- Préparer le plan zonal de sécurité et coordonner les plans d'action qui découlent dudit plan zonal de sécurité
- Développer, au vu de la philosophie reprise dans la circulaire «C.P. 3», des outils d'amélioration, les implémenter et en assurer le suivi
- Développer la communication interne et externe à la zone.
- Conseiller en prévention et DPO :
Assurer le bien-être des collaborateurs et guider le chef de corps au respect du SIPP
Veiller au bon respect des normes relatives au RGPD

Police Locale
des Arches

18

14. Service "CIZ" (*Carrefour zonal d'information*)

Le **carrefour zonal d'information (CIZ)** est établi à 5300 Andenne, rue de la Papeterie, 1

Créé en 2010, le CIZ est organisé de façon à répondre aux obligations d'une zone de police en matière de gestion de l'information et du renseignement, notamment conformément à la MFO-3.

Le CIZ a pour mission de rencontrer, au sein de la zone de police des Arches, les objectifs suivants :

- La gestion des flux « entrants et sortants » des informations liées aux registres ISLP.
- L'alimentation de banques de données informatisées dont la BNG.
- L'archivage des documents liés au travail spécifique du CIZ.
- La tenue à jour de fichiers statistiques dans le cadre du plan d'action sécurité routière.
- L'aide à l'exploitation des données ISLP au sein de la ZP.

15. Service "SAPV" *Service d'assistance policière aux victimes*

Le service **d'assistance policière aux victimes (SAPV)** est établi à 5300 Andenne, Avenue Reine Elisabeth

Il est composé d'une assistante sociale. Elle assure un rôle de C/R avec 2 autres zones de police.

Concrètement, ses missions sont :

- Assurer l'accueil, l'écoute, l'accompagnement et le suivi à court terme de toute personne se trouvant dans une situation sociale ou familiale victimisant, mais aussi aux personnes ayant assisté à un fait traumatisant
- Assurer un soutien d'urgence aux personnes dans le cas de situation de crise émotionnelle ou de victimisation grave
- Assurer une aide pratique aux victimes et à leur entourage
- Informer les victimes (et les proches) et les orienter vers les services spécialisés et les organes d'aide en fonction de la nécessité (service psychosociaux ou autres)
- Etablir un réseau de partenaires compétents pour les matières rencontrées et permettre la réorientation et les collaborations
- Participer aux structures de concertations



16. Le Chef de Corps et son Staff

Le chef de corps est assisté :

- d'une secrétaire de direction
- d'un secrétaire zonal – juriste
- d'un comptable spécial
- d'un conseil technique (ingénieur)

Leurs missions :

Rendre des avis et conseiller le Chef de Corps pour la bonne gestion de la zone dans le but d'améliorer la qualité de vie des citoyens et le bien-être du personnel.



Police Locale
des Arches

21

17. Plan zonal de sécurité 2020-2025

- **Qu'est-ce ?**

Le Plan Zonal de Sécurité (PZS - document de 102 pages sans les annexes), présente les objectifs stratégiques pour les six prochaines années.

Il est élaboré en en tenant compte des attentes et exigences légitimes des parties prenantes.

Comment ?

En définissant nos moyens et de nos objectifs structurels, fonctionnels et opérationnels.

- **Objectif : Assurer la sécurité et une bonne qualité de vie au sein de notre société**

Police Locale
des Arches

22

17.1. Plan zonal de sécurité 2020-2025

2 Objectifs stratégiques locaux :

- Les cambriolages dans les habitations
- Les vitesses excessives et la conduite sous influence

4 points d'attention particuliers:

- La problématique des stupéfiants
- La sécurité aux abords des écoles
- La détection des radicalismes
- Les incivilités



Police Locale
des Arches

23

18. Projets futurs ?



**Nouveau
Commissariat central**

Wokodo



**Nouveau
poste SUD**



Police Locale
des Arches

24

Quelques chiffres - Judiciaires

Cambriolage dans habitation

	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc	Total
2019	24	26	26	18	38	12	16	25	33	24	25	38	305
2020	15	22	10	2	6	12	6	8	13	18	16	19	147
2021	18	16	13	10	6	3	10	9	13	14	10	12	134
2022	12	9	1										22

Cambriolage ds entreprise ou commerce

	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc	Total
2019	5	9	8	4	8	3	3	4	3	3	5	6	61
2020	2	9	2	1	2	5	4	4	1	6	5		41
2021	1		4		1	1	2	4	3	2		2	20
2022	1	1											2

Cambriolage ds service public ou bâtiment administ

	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Août	Sep	Oct	Nov	Déc	Total
2019	1		2	4	1	1	1			1	2	13
2020		2		1		3		2	5	2	1	16
2021		1		1			2		1		1	6
2022		2										2

25

Quelques chiffres - Judiciaires

Vol dans ou sur un véhicule

	00h-00h59	01h-01h59	02h-02h59	03h-03h59	04h-04h59	05h-05h59	06h-06h59	07h-07h59	08h-08h59	09h-09h59	10h-10h59	11h-11h59	12h-12h59	13h-13h59	14h-14h59	15h-15h59	16h-16h59	17h-17h59	18h-18h59	19h-19h59	20h-20h59	21h-21h59	22h-22h59	23h-23h59
Lundi																								
Mardi																								
Mercredi																								
Jeudi																								
Vendredi																								
Samedi																								
Dimanche																								

Cambriolage dans habitation

	00h-00h59	01h-01h59	02h-02h59	03h-03h59	04h-04h59	05h-05h59	06h-06h59	07h-07h59	08h-08h59	09h-09h59	10h-10h59	11h-11h59	12h-12h59	13h-13h59	14h-14h59	15h-15h59	16h-16h59	17h-17h59	18h-18h59	19h-19h59	20h-20h59	21h-21h59	22h-22h59	23h-23h59
Lundi																								
Mardi																								
Mercredi																								
Jeudi																								
Vendredi																								
Samedi																								
Dimanche																								

26

Quelques chiffres - Vitesses

Radars tronçons : RN698 – Rue de Huy vers Ohey

	Pi	PV	Jour	Nuit
Jan	89	11	92	8
Fev	87	5	82	10
Mars	80	5	22	63

(277 infr.)

RN698 – Rue de Huy vers Haillot

	Pi	PV	Jour	Nuit
Jan	51	6	48	9
Fev	60	8	67	1
Mars	129	5	104	30

(259 infr.)

27

Quelques chiffres - Vitesses

Radar fixe (N921) :

	Pi	PV	Total
Jan	472	40	512
Fev	0	0	0
Mars	265	29	294

Radar mobile : 395 véhicules contrôlés et 108 en infractions

=> 1452 procès-verbaux liés à la vitesse

28

Questions...

Merci pour votre attention